Envoyé en préfecture le 18/04/2024
Reçu en préfecture le 18/04/2024
Publié le
ID : 035-213503279-20240417-2024_04_44-DE

ANNEXE 6

PROGRAMME PREVISIONNEL DES CONSTRUCTIONS

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 17/04/24
Le Maire,

MAIRIE DE SERVON SUR VILAINE 35 (Ille-et-Vilaine)

Le programme prévisionnel des constructions comprend environ 595 logements, se répartissant typologiquement de la manière suivante :

- 190 lots libres de constructeur
- 81 lots « denses » (lots libres de taille réduite)
- 56 logements intermédiaires
- 268 logements collectifs

Conformément au PLH en vigueur, il sera produit 119 logements sociaux compris dans cette programmation (locatifs et accession sociale).

Le programme sera complété par 1 000 m² environ de locaux d'activités situés en centre-bourg.

La surface de plancher (indicative à ce stade) est de 48 000 m².

Conformement aux termes du traité de concession (article 5), 50% maximum des logements groupés seront réalisés par les sociétés de construction respectives des groupes Lamotte et Espacil.

On entend par opération groupée, les programmes de logements collectifs, intermédiaires, maisons en bande, à l'exclusion des lots libres de constructeurs ou des lots denses, sauf si ces derniers sont réalisés dans le cadre d'une opération d'ensemble par un seul et même constructeur.